

André Chassaigne  
Conseil national

25 avril 2008

Chers amis, chers camarades,

Au lendemain des élections municipales et cantonales, je voudrais me placer en dynamique, c'est-à-dire au regard des enjeux qui sont devant nous plutôt que sur un plan purement statistique.

Je ne ferai donc pas le bilan comptable des villes et départements gagnées ou perdues ou des pourcentages obtenus. Nous disposons de documents très précis, qu'il faudrait cependant affiner par une approche plus qualitative pour essayer de comprendre les causes multiples de progrès ou régressions. Je voudrais plutôt dresser dans un premier temps ce qui me semble être la grande leçon des élections municipales et cantonales, à savoir le changement important du profil des élus et les implications que l'ANECR et le PCF doivent en tirer pour leur action à venir.

Fut un temps où pour être élu, il était quasi indispensable d'appartenir à un parti politique ou d'en être au moins un « compagnon de route ». Or, cette situation apparaît révolue et il est nécessaire de partir de la réalité telle qu'elle est, à savoir celle d'une adhésion moins élevée aux partis politiques quels qu'ils soient, avec une place plus forte des élus non-encartés dans les collectivités.

Il faut bien se rendre compte qu'aujourd'hui la grande majorité des 550.000 élus ne se reconnaissent plus strictement dans les partis politiques existants. Et ils sont en cela à l'image d'une société pour qui les clivages traditionnels tendent à s'effacer. On peut déplorer cette situation mais cela apparaît comme un fait incontournable. Et les partis eux-mêmes en tirent les conséquences. En effet, les listes se sont ouvertes de plus en plus à ce qu'on appelle souvent la « société civile », souvent sur la base de l'engagement citoyen, syndical ou associatif des nouveaux candidats. Cette ouverture fait accéder aux responsabilités des personnes souvent de grande valeur et de grande compétence avec des approches nourries d'expériences diverses, et une forte exigence de pratiques démocratiques.

Nous n'échappons pas à ce cas de figure. Localement, l'ouverture est souvent devenue la règle. Ainsi, sur une liste de 29 personnes à Aubières (63), seulement 3 d'entre eux sont communistes encartés, alors même que la liste est conduite par un des nôtres. Mais cette élection est le fruit de nombreuses années de travail collectif en association avec des participants d'origines diverses.

A l'ANECR, le terme de « républicains » signifiait traditionnellement que les élus concernés étaient proches des communistes sans en être adhérents. Mais cela suffit-il aujourd'hui à décrire la situation nouvelle où nous nous trouvons? Désormais des citoyens sont élus sur nos listes parce qu'ils veulent mener une politique concrète au service des habitants mais sans rattacher nécessairement leur action à une quelconque référence idéologique et partisane explicite. Ces nouveaux élus ont pu être amenés par une tête de liste communiste sans être proches du PCF. Mais avec une grande ouverture à notre rencontre. Cela me direz-vous n'est pas nouveau. C'est exact. Mais cela était surtout vrai dans les campagnes, les villes comportant traditionnellement un électorat plus politisé. Or, aujourd'hui, cette tendance s'est amplifiée et touche très largement les centres urbains.

Cette situation interpelle notre association. Depuis 2001, on estimait habituellement à 13000 le nombre d'élus communistes et républicains. Mais il faut bien se rendre compte que sur ces 13000 élus, déjà probablement près de 5000 n'étaient pas communistes encartés, à savoir plus du tiers. Or, nous sommes actuellement en train de recenser avec plus de rigueur les élus et il apparaît actuellement plus que plausible qu'une majorité des élus présents sur nos listes sont désormais non adhérents du PCF. Mais la situation est assez complexe car quel est le critère de l'élu dit « républicain »? En réalité, le recensement n'est pas un travail administratif mais bien un travail politique de conviction mais sur des bases souvent à géométrie variable. C'est pour cette raison que les retours des associations locales et fédérations du PCF ne s'effectuent que très lentement, car les responsables locaux ont du mal à connaître le périmètre des élus concernés et entrent dans une démarche inhabituelle en les recensant. La question est en effet de convaincre ces élus non-communistes d'entrer en réseau avec les élus communistes, en recevant simplement nos informations dans un premier temps. Des échanges de plus en plus fructueux peuvent alors se nouer dans le prolongement du travail en commun mené dans leur collectivité jusqu'à l'adhésion à l'ANECR.

L'association joue un rôle différent de celui du parti et il faut cesser de penser que le mode de fonctionnement doit être le même. C'est pourquoi une réflexion est actuellement amorcée au sein de l'ANECR pour faire évoluer ses statuts vers une plus grande ouverture. L'ANECR doit en effet être à l'image des élus, sinon elle perdra son rôle dynamique de fédérateur. Faudrait-il faire évoluer le nom de l'association pour que cette dimension d'ouverture soit plus claire et que les élus de la « société civile » « partenaires » « progressistes » et « républicains » ne soient pas dissuadés d'y adhérer? Quels liens entre élus communistes et non-communistes? Ce sera un enjeu majeur de notre congrès d'octobre prochain.

La préparation de ce congrès de l'ANECR s'inscrit comme une suite logique au travail accompli avant et pendant les campagnes électorales des élections municipales et cantonales. Nous y avons vu des élus et candidats communistes et républicains résolument offensifs, attentifs à la vie de leurs concitoyens, à leurs demandes et propositions, à leurs souffrances mais aussi à leurs espoirs.

Nous avons abordé ces élections municipales et cantonales avec une charte pour un nouveau contrat local, élaborée démocratiquement et adoptée au terme d'un long et riche débat lors d'une rencontre nationale. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus en avant, de

conjuguer au présent les verbes clefs qui fondent les principes de notre action pour construire ensemble: solliciter, proposer, débattre, confronter, échanger, co-élaborer, choisir, agir, évaluer... et encourager à la participation de chacune et chacun pour que se réalisent les objectifs collectivement définis.

Nous avons placé une pratique démocratique véritable au coeur de notre démarche. L'évaluation de cette pratique et des expériences riches et diverses qui ont été conduites par les élus dans les divers territoires de notre pays, constituera le thème central de notre congrès de l'ANECR.

Pour terminer, je rappellerai les principaux défis auxquels nous sommes confrontés:

1) Le défi d'être plus en phase avec l'évolution de la société. Ce défi nous conduit à aller au-delà de la simple coordination et du simple échange d'expérience des élus. Il implique que nous soyons individuellement et collectivement davantage producteurs d'idées et de propositions sur de nombreuses questions de sociétés telles que le développement durable, le réchauffement de la planète et l'énergie, la solidarité internationale et l'aide au développement des pays du Sud, la réduction des inégalités dans notre pays, les rapports entre les collectivités et le monde économique pour que se créent des richesses dans nos collectivités.

2) Le défi du pluralisme, notamment le pluralisme des élus communistes et républicains qui s'est considérablement accentué avec l'élection de nombreux élus dits « issus de la société civile » avec lesquels nous travaillons au quotidien.

3) Le défi de la sociologie des élus communistes et républicains aujourd'hui davantage situés en position d'élus minoritaires, soit dans des majorités de gauche non communistes, soit dans des villes et villages gérés par des adversaires politiques.

4) Le défi de l'organisation territoriale avec le développement des structures intercommunales et le renforcement constant des prérogatives de celles-ci au détriment des communes. Nous n'anticipons jamais assez sur ce niveau de responsabilité.

5) Le défi de l'Europe et de la mondialisation, de la communication à l'échelle planétaire qui font que la marge est désormais ténue entre l'événement local, régional, national et international.

6) Le défi de la démocratie, de la participation active de la population, de la concertation, de la détermination collective des choix, pour une véritable co-élaboration des réalisations locales.

Enfin, je dirai un mot sur « le communisme municipal ». Ce n'est en aucun cas la solution aux problèmes de notre Parti. Le « communisme municipal » peut même être porteur d'effets pervers avec l'appropriation des réalisations municipales par des élus enfermés

dans leur pré-carré. Mais le « communisme municipal », c'est surtout cette si belle marque de fabrique des élus communistes, avec des réalisations fortes, exemplaires, souvent pionnières, sources de larges rassemblements et soutiens populaires.

Quant à l'action commune des élus et militants communistes, elle doit être naturelle, couler de source, se mettre en oeuvre tranquillement, sans questionnements et états d'âme inutiles. L'essentiel est de répondre ensemble aux attentes de la population.